

Assemblée Générale du 16 janvier 2017

ASSOCIATION « **MLCC85** » Monnaie Locale Complémentaire Citoyenne en Vendée.

Présents : *Jean-Clément Bernard, Jonathan Bœuf, Catherine Boivineau, Michèle Bossard, Alice Bossy, Félix Caille, Joëlle Delamure, Catherine Esnée, Jean-Bernard Frappé, Nehru Hattais, Patrice Joly, Sophie Kerbourc'h, Adeline Libaud, Armelle Mornet, Marie-Agnès Oberson, Louissette Ouvrard, Yannick Rabaud, Bernadette Renaud, Emilie Roger, Corinne Rouault, Chantale Thevenot, Vianney Lagarde, Biocoop, Christine Sauzeau*

Absents représentés : *Christine Gabillaud (pouvoir Nehru Hattais), Véronique Gallet (pouvoir Nehru Hattais), Gérard Glameau (pouvoir Louissette Ouvrard), Martine Guilloteau (pouvoir Joëlle Delamure), CMCA (pouvoir Marie-Agnès Oberson)*

§§§§§§§§

29 personnes présentes donc quorum de 25 atteint. Il y a 48 adhérents à ce jour, dont 8 professionnels.

La séance a débuté par un remerciement à toutes les personnes présentes à cette première Assemblée Générale et à la présentation des vœux de la part de Joëlle et de Nehru : les deux cofondateurs de l'association MLCC85.

§§§§§§§§

DEROULEMENT DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Lecture du rapport moral :

Le but de l'association est de gérer une monnaie locale en Vendée : **Le Vendéo**.
Ce qui permet de favoriser les circuits courts et la production locale, bio ou non.

« Je voulais rappeler que l'association MLCC85, monnaie locale complémentaire citoyenne du 85 a pour but de mettre en place d'une monnaie locale en Vendée. Cette monnaie locale ne cherche pas à décerner un brevet d'écologisme aux commerçants mais à mettre en œuvre un label permettant la promotion d'une économie locale. Économie locale, favorisant l'économie durable, les circuits courts, la relocalisation des produits, des services et des emplois sur le territoire de la Vendée en tant que but principal. Notre propos est de valoriser les métiers locaux, le savoir-faire local, de mettre en place une monnaie non spéculative qui soit au service du territoire et de ses habitants. C'est en mettant en place ces éléments, et dans cet ordre- là, que nous agirons également sur l'environnement »

« Je tenais également, à remercier Monsieur le Maire de Venansault, Monsieur Laurent Favreau, qui nous prête régulièrement et gracieusement une salle pour les besoins de nos réunions, nous prête également du matériel lorsque nous en avons besoin. J'en profite également pour remercier tous

ceux et celles qui sont allés au-delà des 10 euros de l'association afin de nous aider dans le démarrage de l'association ainsi que ceux et celles qui se sont prêtés au jeu de la communication en participant aux tournages télé ou aux rencontres avec des professionnels. C'est aussi grâce à eux que nous avons réussi à nous faire connaître parmi les médias et qu'il existe aujourd'hui beaucoup de vendéens qui connaissent le nom de la future monnaie, le Vendéo ».

« Il reste donc encore du travail afin que le Vendéo puisse diffuser au sein de la Vendée et être non seulement connu mais également utilisé par le plus grand nombre de nos concitoyens. Le rapport d'activités qui va suivre vous donnera plus de détails à ce sujet, pour ce qui a déjà été fait mais également les orientations et développements futurs. A ce sujet, nous allons avoir, pour la première fois un Conseil d'Administration qui va être élu et qui pourra, une fois en place, prendre les décisions qui nous permettront d'avancer. En particulier, des commissions pourront être organisées avec la participation de tous les membres qui souhaiteront en faire partie. Je rappelle que le bénévolat est la base du fonctionnement d'une association et que sans la participation, même modique, de ses adhérents, les résultats tardent à venir. Nous vous remercions de réfléchir et surtout de participer aux actions qui seront menées au sein de l'association MLCC85 pour les prochaines années à venir : un peu plus pour l'année 2017 : année du lancement et où nous aurons besoin de toutes nos forces vives !! »

Catherine Esnée (*cofondatrice de la Monnaie locale le RETZ'L sud Loire Atlantique*) nous apporte une aide précieuse grâce à son expérience dans la mise en place du « RETZ'L », monnaie locale dans le 44.

Lecture du rapport activité :

Présentation d'un PowerPoint de tous les travaux effectués depuis 7 mois, depuis juillet 2016, lancement du projet VENDEO, avec les objectifs suivants pour 2017 :

Lancement du Vendéo :

Lors du « **Salon du savoir-faire vendéen** » organisé le dimanche 26 mars 2017, Aux Oudairies à la Roche sur Yon, le VENDÉO sera lancé à midi en présence de plusieurs personnalités vendéennes. Cette manifestation est organisée par notre association la MLCC85. Les stands sont de 3 m linéaires et proposés de 50€ à 100€ la journée. Plusieurs professionnels ont déjà réservés, il reste de la place : ne pas hésiter à s'inscrire sur notre site www.salon-du-savoir-faire-vendéen.org .

Faire connaître le Vendéo :

Chaque membre de MLCC85 peut mettre en place des **réunions d'information**. Soit pour des futurs adhérents particuliers, soit pour des futurs adhérents professionnels, il sera préférable de séparer les deux modèles de réunion, car le niveau d'information sera différent.

Le (ou les) membre, organise : lieu, date, salle... Puis les fondateurs, Joëlle et Nehru, viendront animer ces réunions.

Presse locale vendéenne : 2 idées supplémentaires sont proposées, « Journal Racine » et « le Sans-Culotte ».

Adhésions de professionnels Développer les adhésions de professionnels : une intervention lors des réunions d'association de commerçants est une bonne façon de les rencontrer en plus grand nombre. (Environ 45mm)

Conventions de partenariats Collectivités : Des conventions de partenariats vont être signées avec d'autres communes que Venansault : ces partenariats permettent aux communes adhérentes d'accepter le VENDÉO dans leurs régies, et surtout de crédibiliser et de légitimer notre monnaie locale auprès des professionnels et du grand public.

Visuel du Vendéo :

Pour ne pas avoir de soucis sur le visuel des bons d'échange, nous avons demandé au centre communication du Département le droit d'utiliser les photos en leur possession et surtout libre de droit. Il est aussi possible de prendre nous-même des photos ; la démarche est en cours.

Financement de l'association :

Aujourd'hui, il n'y a eu aucune demande de subvention effectuée concernant le fonctionnement de notre association : nous comptons sur les adhésions des membres, et les dons sont aussi acceptés.

L'association n'a pas demandé de subvention, par choix afin de garder notre indépendance. Nous restons aussi vigilants à la récupération politique de la monnaie locale le VENDÉO.

Lors de la mise en place d'une convention de partenariat avec une collectivité : celle-ci peut verser un don unique.

Par exemple : la commune de Venansault a fait un don de 150 €.

Apport financier lors de manifestations par les utilisateurs, comme pour le Salon du Savoir-Faire Vendéen, par exemple, avec le prix des emplacements.

Lecteur du rapport financier :

Un PowerPoint de projection des comptes 2016 est présenté : pour ce premier exercice un résultat négatif de 1 602 € est annoncé.

A la suite de cela : nous passons aux votes de ces trois rapports et du vote du conseil d'administration : dont voici les résultats :

VOTES DE L'ASSEMBLEE GENERALE

| | Approuvé | Contre | Abstention |
|--------------------------|----------|--------|------------|
| RAPPORT MORAL 2016 | 27 | 0 | 2 |
| RAPPORT D'ACTIVITE 2016 | 29 | 0 | 0 |
| RAPPORT FINANCIER 2016 | 28 | 0 | 1 |
| CONSEIL D'ADMINISTRATION | 29 | 0 | 0 |

Questions Diverses :

_ Pourquoi Gamm Vert adhérent, car ce n'est pas de la vente locale ?

Une projection des différences activités du Groupe est présentée : du chanvre bio pour litière et paillage, l'isolation des maisons en chanvre bio, en passant par les boulangeries et farines bio, spécialités vendéennes label AB, label bio européen, label rouge, (mogettes bio, lentilles bio, flageolets bio), et quelques 2500 hectares de cultures bio et raisonnées en Vendée puis en 2017 ouverture de 3 espaces bio à l'intérieur de 3 magasins Gamm Vert en Vendée sous l'enseigne « La Vie Claire ». Aujourd'hui ils ont entre 15 à 20 % de produits locaux dans leurs magasins.

_ Peut-on orienter les ventes acceptées avec le Vendéo ?

Pour Nehru, cela peut être envisagé, par exemple dans une grande surface, uniquement sur les produits locaux.

_ Quels sont les critères pour les professionnels ?

Le conseil d'administration va mettre en place un « **comité d'éthique** » pour cette question dans les prochains mois.

_ Avez-vous contacté Les Vergers de Vendée ?

Pas à ce jour, car pas de production locale.

Catherine Esnée pense au contraire que faire adhérer les professionnels à la monnaie locale, peut faire évoluer vers plus de production locale. En finalité c'est l'acheteur donc le particulier, qui détermine ses achats et peut refuser une production lointaine.

_ Quand les adhérents recevront ils leur carte d'adhésion ?

Chacun doit envoyer une photo par mail, à nhattais@mlcc85.org

Déjà demandé : à faire impérativement

Divers :

_ MLCC85 adhère à l'association LE RETZ'L.

_ Photo de groupe prise pour un article dans Ouest France.

A l'issue de l'A.G. réunion du nouveau Conseil d'Administration

Il est composé de 7 membres et a voté son bureau :

Président : Nehru Hattais

Trésorière : Louissette Ouvrard

Secrétaire : Marie-Agnès Oberson

Membres du C.A. : _ Joëlle Delamure en tant que Cofondatrice

_ Catherine Boivineau

_ Vianney Lagarde

_ Jean-Bernard Frappé

Puis nous sommes passés à la partie convivialité avec dégustation de galette des rois locales et boissons locales avec tous nos remerciements pour cette soirée pleine de promesses et de solidarité.

Prochaine réunion du C.A. le 01.02.2017.

Toutes idées ou suggestions sont les bienvenues !